



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

## **BOFIP-RHO-20-0716 du 03/07/2020**

Arrêté du 18 septembre 2019

ARRETE PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES,  
CLASSE NORMALE

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte affectation d'un inspecteur divisionnaire des Finances publiques, classe normale.

Date d'application : 07/10/2019

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT AFFECTATION D'UN INSPECTEUR DIVISIONNAIRE DES FINANCES PUBLIQUES, CLASSE NORMALE



**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

---

Ministère de l'Action  
et des Comptes Publics

---

**ARRÊTÉ**

portant affectation d'un inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale

**LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS**

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires et la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de la catégorie A de la direction générale des finances publiques ;
- Vu le décret n° 2017-1391 du 21 septembre 2017 relatif au corps de catégorie A de la direction générale des finances publiques et à divers emplois des ministères économiques et financiers ;
- Vu la demande de l'intéressé ;

**ARRÊTE :**

**Article premier** : l'inspecteur divisionnaire des finances publiques, classe normale, dont le nom suit est affecté dans les fonctions et conditions indiquées ci-après :

Prénom	NOM	N° DGFIP	Ancienne affectation	Nouvelle affectation	Date d'affectation
PIERRE	CALLEWAERT	809246	DDFiP HAUTES-ALPES TS PAIERIE DEPARTEMENTALE HAUTES-ALPES	DDFiP HAUTES-ALPES EMPLOI ADMINISTRATIF	07/10/2019

**Article 2** : le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 18/09/2019

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION,  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE, CHEF DU BUREAU RH – 1B,

FLORENCE PLOYART

BOFiP Direction générale des Finances publiques	ISSN 2268-0756
Directeur de publication : Jérôme FOURNEL	